

8 X 400 NAGE LIBRE À L'AUSTRALIENNE

ORGANISATION ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1) Déroulement de la Journée – Dimanche 27 octobre 2024

- 06 h 00 : Accueil des participants sur la baie de Saint-Jean côté Eden Rock
- 06 h 10 : Tirage au sort pour la composition des équipes
- 06 h 40 : Rapide briefing parcours-course
- 06 h 50 : Départ des premiers relayeurs
- 08 h 30 : Fin estimée de la course, suivie de la remise des prix et d'un petit déjeuner offert par l'hôtel Eden Rock

2) Présentation de l'Épreuve

La course "A l'Australienne" est une compétition de natation en eau libre organisée par le Club SBH TRIATHLON. Cette épreuve se déroule en relais par équipe de 4 nageurs, chaque nageur effectuant deux fois un parcours de 400 mètres, pour un total de 3200 mètres par équipe.

3) Formation des Équipes

Les équipes seront composées de manière aléatoire par tirage au sort.

4) Déroulement de la Course

- La course est constituée de 8 segments de 400 mètres en nage libre.
- Chaque équipe sera constituée de 4 nageurs, qui se relayeront pour effectuer les 8 segments de 400 mètres.
- Chaque nageur doit effectuer 2 segments de 400 mètres, avec une sortie à l'australienne après chaque 400 mètres.
- Le relais est donné après avoir nagé le parcours, selon l'ordre établi par l'équipe.
- L'ordre des relais doit être respecté tout au long de la course.

5) Matériels

- Seuls le port du maillot de bain ou d'une trifonction, des lunettes de natation et du bonnet de bain sont autorisés.
- Matériel interdit : Palmes, plaquettes / gants, pull-buoy, jambières, tubas, et tout autre matériel d'assistance.

8 X 400 NAGE LIBRE À L'AUSTRALIENNE

6) Conditions de Participation

- La course est ouverte aux licenciés de la FFTRI (Fédération Française de Triathlon) et de la FFN (Fédération Française de Natation).
- Les participants non licenciés peuvent s'inscrire sous réserve d'acquiescer un Pass Compétition FFTRI disponible sur l'espace FFTRI ligue Guadeloupe (Tarif 2€).

7) Coût inscription

- Les participants licenciés et non licenciés s'acquiescent d'une participation de 12€

8) Suppression du Certificat Médical

Conformément à la loi Sport du 2 mars 2022 et à la décision de la Fédération Française de Triathlon du 9 février 2023, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition n'est plus requise pour les participants majeurs. Cette disposition s'applique :

- Aux licenciés majeurs lors de la première prise de licence ou pour tout renouvellement.
- Aux compétiteurs majeurs non licenciés s'inscrivant à cette épreuve.

9) Remise des Prix

Les trois premières équipes seront récompensées.

10) Sécurité

- Les participants sont tenus de respecter les consignes de sécurité en vigueur, fournies par les organisateurs.
- La sécurité des nageurs sera assurée par un dispositif de surveillance sur l'eau (secouristes et nageurs-sauveteurs).

11) Conditions Générales

- En s'inscrivant, les participants acceptent le règlement intérieur et s'engagent à le respecter. Toute infraction aux règles établies entraînera la disqualification immédiate de l'équipe concernée.

Le Club SBH TRIATHLON remercie tous les participants pour leur sportivité et leur engagement.

Bonne course à tous et amusez-vous !!!